

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 21 octobre 2015 à 19 h, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Monsieur Fred Beaudoin, Madame Dawn Charles, Monsieur David Hudson et Madame Brenda Dawson.

Madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2015-10-220

1. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité à l'article 153 du *Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1)*;

Considérant qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur André Durocher

APPUYÉ PAR : monsieur David Hudson

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6)

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
2. **Adjudication de contrat de réfection de la chaussée - Côte St-Joseph -**
3. Période de questions
4. Levée de la séance

ADOPTÉE.

2015-10-221

2. Adjudication de contrat de réfection de la chaussée - Côte St-Joseph - 21.00.35

Considérant que la Municipalité de Mille-Isles a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la réfection de la chaussée de la Côte St-Joseph tel que requis par la loi;

Considérant que les entreprises suivantes : les Excavations Gilles St-Onge Inc., David Riddell excavation, Pavage Multipro Inc. et Entreprises Guy Desjardins Inc. ont été invitées à soumissionner sur le projet de réfection de la chaussée de la Côte St-Joseph;

Considérant le résultat de l'ouverture des soumissions du 21 octobre 2015 à 10 h 1;

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2015

Considérant la recommandation de monsieur Bernard Labelle, directeur des travaux publics, qui a effectué l'analyse de la conformité de la soumission la plus basse.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : monsieur David Hudson

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6)

D'ADJUGER à l'entreprise les Excavations Gilles St-Onge Inc. le contrat de réfection de la chaussée de la Côte St-Joseph au montant de **88 473,89 \$ taxes incluses**, comme décrit au devis 21.00.35 et en conformité avec la *Politique de gestion contractuelle 2010*;

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles le présent contrat;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23-04000-710.

ADOPTÉE.

3. Période de questions

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

2015-10-222

4. Levée de la séance

À 19 h 03, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Fred Beaudoin

APPUYÉ PAR : monsieur Howard Sauvé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6)

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Sarah Channell
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer
Maire et
président d'assemblée

Josée Hébert
Greffière et
Secrétaire-trésorière adjointe

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2015

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer
Maire et président d'assemblée